TRIP automne 2020

25 & 26 novembre

Échanges Arcep / Avicca / InfraNum

Patrick Chaize, Président de l'Avicca

Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureux de pouvoir vous retrouver à distance puisque que c'est en tant que président de l'Avicca, réélu hier pour un nouveau mandat lors de l'assemblée générale de l'association, que j'ai le plaisir d'ouvrir notre premier colloque en ligne, le TRIP d'automne 2020. Je voudrais remercier l'ensemble des élus membres de l'Avicca qui m'ont renouvelé leur confiance pour les 3 ans à venir.

Je voudrais remercier aussi Sébastien Soriano, président de l'Arcep, et Étienne Dugas, président d'InfraNum qui m'accompagnent pour ouvrir ce colloque.

Mais c'est également à un ancien président de l'Avicca à qui je pense tout particulièrement en inaugurant mon 3ème mandat ce matin. Martial Gabillard a fondé l'Avicca en 1986 sur la base de deux convictions :

- les réseaux de télécommunications sont essentiels à l'aménagement du territoire, et donc les collectivités ont un rôle important à y jouer ;

- il revient à chaque collectivité de faire ses propres choix en termes d'aménagement, mais il est indispensable de peser collectivement sur les orientations nationales.

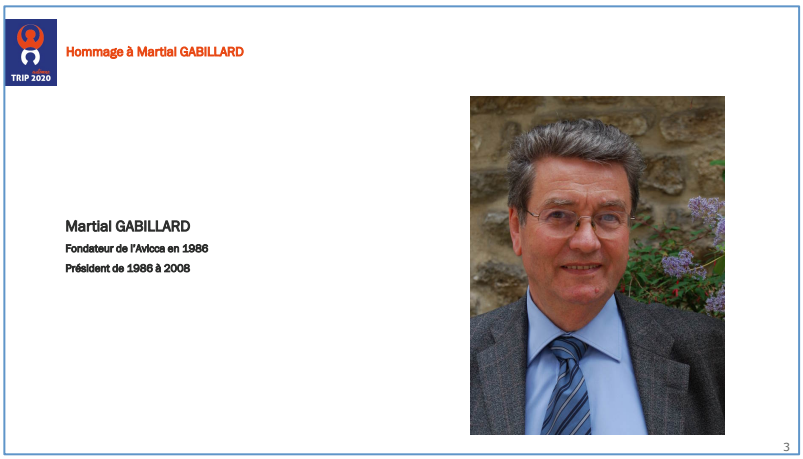

Homme de consensus et d'écoute, Martial a présidé l'association pendant 22 ans tout en œuvrant pour sa ville de Rennes, où il y a surtout lancé et accompagné une action culturelle intense. Rennes et son agglomération bénéficient pleinement des réseaux Très haut débit, et ont poursuivi cette vision politique (internet des objets, réseau LoRa, FabLab…). Martial Gabillard nous a quitté cet été. Aussi, je souhaite lui dédier notre premier colloque d'automne en ligne. [1 minute de silence]

Pour ouvrir officiellement ce TRIP 2020, je suis heureux d'accueillir le Président de l'Arcep, Sébastien Soriano. Merci de votre présence qui nous honore d'autant plus qu'il s'agit là peut-être du dernier colloque où vous interviendrez en tant que Président de l'Arcep. Je vous laisse la parole pour un propos introductif et j'aurai évidemment une liste de courses de nos adhérents à vous proposer pour nous éclairer sur un certain nombre de sujets, y compris sur vos idées pour réinventer l'État, pour le faire « pivoter » ; mais autre nouveauté de ce TRIP, ces questions, je ne serai pas le seul à vous les poser, puisqu'Étienne Dugas, président d'InfraNum, a bien voulu m'accompagner pour cet exercice. Monsieur le Président, cher Sébastien, je vous laisse la parole.

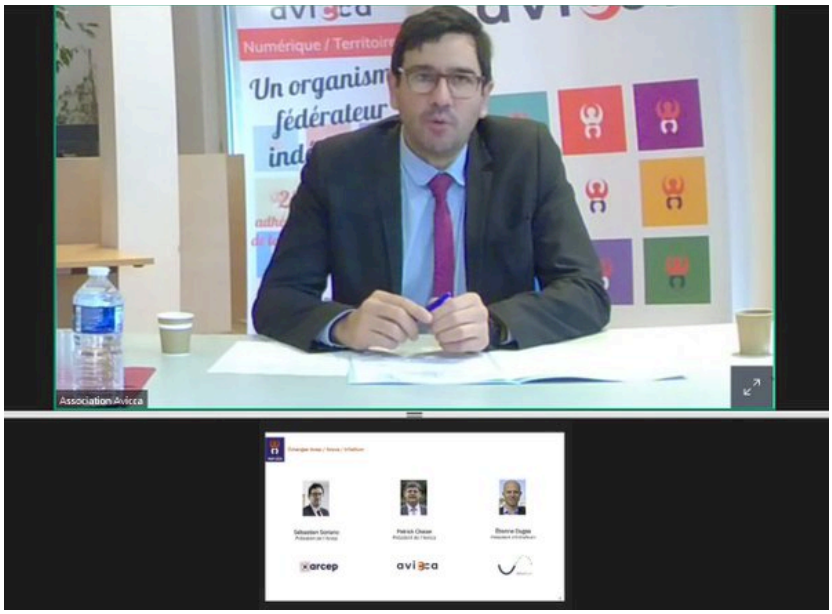

Sébastien Soriano, Président de l'Arcep

Merci Patrick et félicitations pour votre réélection. C'est en effet certainement ma dernière prise de parole vis-à-vis des acteurs des territoires, suite à 6 années de mandat à la tête de l'Arcep. Je voudrais commencer par remercier l'Avicca qui organise ces échanges, remercier aussi InfraNum puisque j'ai été bien déçu de ne pas pouvoir participer au dernier événement, et je remercie l'ensemble des acteurs qui ont participé à nos travaux à l'Arcep (Conférence annuelle et ateliers techniques Territoires connectés…).

Ces remerciements ne sont pas purement diplomatiques. Au fond, ce que je retire de ces 6 années, c'est que c'est vraiment par un collectif que l'on arrive à résoudre les problèmes. Le temps où l'État, dans sa tour d'ivoire, pouvait inventer des grands plans pour déployer des infrastructures est terminé. Le temps où même de grandes entreprises pouvaient seules porter de tels projets est lui aussi terminé, surtout lorsqu'il s'agit d'apporter le réseau dans des parties du territoire peu rentables et difficiles d'accès. En fait, ce que nous avons réussi à inventer collectivement, au-delà de mon mandat puisque c'est une marche qui court depuis une quinzaine d'années, c'est une alchimie qui nous permet à tous d'avancer ensemble.

La fibre est évidemment le chantier le plus emblématique, car la fibre est un chantier d'infrastructure absolument inédit, comme on en connaît très peu, qui se passe sous le radar et sans grand retards ni grande dérive des dépenses. Cela peut paraître une évidence, mais si je vous parle de construction de centrales nucléaires ou de certains équipements municipaux, on peut voir des dérives de coûts ou de délais… Sur la fibre, on a réussi à construire un chantier qui avance et une des grandes leçons de ce chantier, c'est qu'il n'y a pas qu'une tête : c'est un collectif, un écosystème d'acteurs. Dans cette combinaison, chacun a su agir en complémentarité et se renforcer, à la fois à travers le Plan France Très haut débit pour la fibre, mais aussi avec ce que l'on a construit avec le *New Deal* mobile, qui était un peu le maillon manquant du dispositif.

Grâce à la somme de tout cela, 16 millions de lignes optiques ont été construites sur les 5 dernières années et on a un boom de la 4G en France, comme je l'ai rappelé récemment à

travers un point d'étape porté par les ministres Jacqueline Gourault et Cédric O : nous sommes passés d'environ 50% des gens qui avaient les 4 réseaux 4G en même temps, à plus de 75%. C'est un bond en avant absolument colossal qui me fait penser que l'action publique peut encore faire des choses pour la réalité des territoires, et on le doit parce qu'on est sorti d'un certain nombre de postures. Il faut se rappeler qu'avant le *New Deal*, des gens décidaient depuis Paris ce qu'était une zone blanche… Ensuite, on essayait tant bien que mal de demander un petit effort aux opérateurs pour les couvrir… Disons les choses, souvent on avait dimensionné la taille des zones blanches en fonction de ce que l'on pensait que les opérateurs étaient prêts à faire pour être gentils. Là, on a renversé le système, à la fois en mettant des contreparties substantielles sur la table à travers la réattribution des licences sans augmentation majeure de coûts de façon à obtenir des engagements de déploiement contraignants substantiels de la part des opérateurs, et ensuite on a donné le pouvoir aux élus locaux pour dire où amener le réseau. C'est une révolution vraiment très importante, rendre les territoires acteurs des solutions. Je crois que cela fait partie de la recette de la réussite de ce qui se passe à la fois sur le fixe et sur le mobile dans notre pays.

Maintenant, que peut-on dire plus précisément sur quelques têtes de chapitre de ces enjeux ? D'abord, il faut rappeler que le gros de l'investissement dans ce secteur est porté par le marché (des entreprises privées) et la responsabilité première à laquelle nous avons eu à cœur de répondre en tant que régulateur, c'est de stimuler ce marché puissamment pour qu'il amène de l'investissement et qu'on ne soit pas seulement dans des baisses de prix (même si c'est évidemment important), ni seulement dans des remontées de cash aux actionnaires (même si c'est aussi nécessaire parfois), mais que cette industrie soit dirigée vers l'investissement. C'est une somme d'actions qui a permis cette stimulation. Je rappelle que le secteur des télécoms investit 50% de plus qu'il y a 5 ans. C'est un bond quasiment unique au monde, ou en tout cas je n'en ai pas connaissance à part dans des pays en voie de développement. C'est une stimulation de l'investissement très puissante qui permet aujourd'hui au marché de répondre à l'appel, avec des chiffres de déploiement de la fibre très impressionnants.

Mais évidemment, on sait que le marché ne peut pas tout. Quelles sont les autres choses intéressantes qui se passent en ce moment ? C'est toute la question des engagements volontaires contraignants des opérateurs qui ont été pris à travers les dispositifs AMII et AMEL. Cela nous a tous désarçonnés au début, ce n'était pas évident de se dire que l'on pouvait croire les opérateurs privés sur leur bonne figure… Il est trop tôt pour tirer les fruits de ces dispositifs, mais je vois qu'il y a quand même une mobilisation globale des opérateurs privés - si on regarde le nombre de lignes tirées chaque année, notamment l'année dernière et cette année, on va vers des chiffres de déploiement de la fibre vraiment tout à fait significatifs.

Comme je suis un peu à l'heure du bilan, je voudrais aussi tirer un peu une limite du dispositif des engagements. Il ne faudrait pas que l'Arcep devienne le contrôleur de travaux finis du secteur. L'Arcep est d'abord un stimulateur, un architecte et un arbitre. Il est donc très sain que nous intervenions dans la conclusion de ces engagements, en tant que conseil, à travers des avis

que nous apportons sur la conclusion des AMII et des AMEL. Mais je pense que, en ce qui concerne le respect de ces engagements, il faut que les autorités publiques auprès desquelles ces engagements ont été pris jouent aussi un rôle important. Je voudrais aussi passer le message ici que, sur les AMII, l'engagement a été pris devant le gouvernement, sur les AMEL, les engagements ont été pris devant les collectivités locales concernées et avec le gouvernement. Je souhaiterais que ces parties prenantes soient à l'initiative pour faire respecter ces engagements. Et, le cas échéant, que ce soit telle collectivité qui, n'étant pas contente du respect de l'avancée du chantier par l'opérateur, saisisse l'Arcep, et que l'Arcep joue un rôle d'arbitre. Il faut que l'on joue un rôle d'arbitre des engagements et pas un rôle de contrôleur des travaux finis, parce qu'il me semble très important d'impliquer la partie prenante de l'engagement. D'ailleurs, quand on prend des engagements devant nous, comme par exemple dans les fréquences, c'est nous qui sommes proactifs pour les faire respecter. Évidemment, nous apportons la transparence et nous allons enrichir l'information sur ces engagements dans le cadre de notre Observatoire du haut débit et du très haut débit. Nous apportons déjà une information sur l'avancement du réseau partout dans le pays et nous allons spécifiquement renforcer cette information sur les AMEL, pour permettre aux collectivités de jouer ce rôle de gardien.

Un autre élément qui me paraît important dans l'actualité et que je sais très sensible pour les collectivités locales, c'est la question de l'exploitation des réseaux en fibre. On a tous tâtonné collectivement, on peut se le dire. Quand on a pensé les premières ingénieries d'armoire, les premières tailles d'armoire, il y a eu des choix parfois tâtonnants qui ont été faits. Ce n'est pas grave, il ne faut pas se culpabiliser. Il y a eu aussi des pratiques certainement parfois de négligence, parfois pire, dans la manière de conduire ces opérations… On voit souvent des images de ces armoires qui sont montrées, y compris par des adhérents de l'Avicca, et c'est normal de jouer ce rôle de donneur d'alerte.

Je voulais vous dire que le message a été bien reçu par l'Arcep et le collège de l'Arcep est très vigilant à ce sujet. Nous avons bon espoir, maintenant qu'a été créée la chaîne de responsabilité à travers la conclusion de nouvelles clauses dans les contrats de sous-traitants qui sont en cours d'exécution et qui vont permettre le bon fonctionnement des réseaux à l'avenir. Cela ne va pas se faire en un jour, on va continuer à voir des armoires qui ne seront pas très jolies le temps qu'elles soient refaites, mais je pense que l'on est maintenant sur le bon chemin. Il faut tous se mettre dans une logique de faire réussir ce qui est en train d'être construit sur ce plan, et pas de vouloir remettre en cause le principe du mode STOC dont je rappelle qu'il est essentiel au succès de la fibre, puisque, dans les technologies passées, on voit bien que ce qui a échoué, c'est la commercialité. L'intérêt de ce mode STOC est de donner vraiment la capacité aux opérateurs commerciaux à vendre ce réseau, et vendre le réseau c'est le remplir, et donc de faire réussir son équation économique.

Voilà ce que je voulais vous dire. Il y a bien d'autres thématiques que l'on va aborder. Je voudrais en profiter pour remercier les équipes de l'Arcep, l'unité Territoires connectés d'Agnès Domergue et toutes les directions qui se sont beaucoup impliquées sur ces sujets : la direction Fibre, infrastructures et territoires, la direction Internet, presse, postes et utilisateurs, et bien sûr la direction Mobile et innovation. Je voudrais vraiment remercier les équipes qui ont fait ce travail. Quand je suis arrivé à l'Arcep et que l'on a fait cette revue stratégique, on a convenu d'une

priorité nouvelle pour les territoires, à la fois dans les politiques publiques, dans les priorités de la régulation, mais aussi dans l'état d'esprit, avec la volonté d'envoyer les gens sur le terrain. Je suis content de la manière dont cela fonctionne, le collège de l'Arcep est très impliqué et je voudrais vraiment remercier collectivement cette implication de chacun.

Je pense que les territoires nous ont changés. Avec cette proximité, un courant municipaliste émerge, on se rend compte à quel point il y a une spécificité de l'élu local, à quel point le maire est une sorte de trésor national vivant, parce qu'il est un maillon de la démocratie extrêmement concret et incarné, je dirais presque charnel, et qu'il est encore en capacité de répondre aux aspirations de ses concitoyens. Cela peut paraître trivial de le dire mais, aujourd'hui, on se rend compte à quel point la capacité du politique à répondre aux aspirations n'est pas évidente dans un univers qui est très complexe. Je crois que cette intelligence du terrain nous a beaucoup enrichis à l'Arcep. Cela a été une belle aventure de ce point de vue.

Patrick Chaize

Merci Sébastien. Vous avez déjà apporté un certain nombre d'éléments de réponse à une série de questions que nous avons concoctée par le biais des membres de l'Avicca. Je voudrais revenir sur l'action de ces 6 années de mandat et vous demander de préciser le sens que vous avez voulu lui donner, plus particulièrement en nous indiquant l'action dont vous êtes le plus fier ou le plus satisfait.

Sébastien Soriano

Le sens de l'action, cela a été les réseaux comme bien commun. On a longtemps pensé que le régulateur était là juste pour ouvrir le secteur à la concurrence. D'ailleurs il faut se rappeler qu'au moment de la création de l'Arcep, il y a 20 ans, c'était vu comme un démantèlement d'un service public. Au fond, à travers l'actualité sans cesse renouvelée de la régulation, nous avons vu d'autres thématiques émerger au-delà de cette concurrence : l'aménagement du territoire évidemment, mais aussi des sujets sociétaux comme l'accessibilité des personnes en situation de handicap, et puis des sujets de liberté comme la neutralité du net. Le fil directeur de l'ensemble de ces sujets, ce n'est pas juste un agenda d'une idéologie libérale qui viendrait dissoudre un service public, c'est réinventer un service public, non plus avec un État central et qui décide de tout, mais à travers un régulateur qui soit animateur ou jardinier d'un écosystème beaucoup plus large - les acteurs du marché, des collectivités locales, des industriels, des communautés techniques… Ma fierté est d'avoir replacé ce sens en termes de clé de voûte de la mission de la régulation, et ensuite d'avoir voulu la décliner dans différents chantiers.

À l'intérieur de ces éléments, il y a peut-être un fil directeur qui rejoint tous les sujets, c'est celui de ce que l'on a appelé la régulation par la *data*, par la donnée, c'est-à-dire l'idée que l'on peut, par l'apport d'un certain nombre d'informations, donner non pas seulement de la transparence mais de la capacité d'action dans le réel. C'est une chose dont je suis fier parce qu'en fait on a créé une médiation, on le voit sur les cartes de couverture mobile de Monreseaumobile.fr. Vous, territoires, vous avez aimé les détester, mais avant, on ne pouvait pas se parler. On disait « 99% de la population sont couverts, dormez braves gens » ; vous, vous disiez « vous êtes fou, je suis en train de tendre le bras sur le perron de la mairie pour capter le signal… », et vous nous avez dit à quel point ces cartes étaient mauvaises. En fait, on ne pouvait pas discuter et grâce aux cartes, on a pu le faire. Cela a permis une discussion concrète dans laquelle vous pouviez dire que vous n'aviez pas de réseau à tel endroit. Cette médiation est extraordinairement importante, ce n'est pas juste apporter une carte mais permettre un dialogue, un diagnostic et ensuite construire des réponses. Je fais un rappel : septembre 2017, publication des cartes de couverture mobile ; janvier 2018, *New Deal* mobile. En 4 mois, on a pu y parvenir grâce à la stimulation que cela a apporté. Ensuite, dans le fonctionnement du *New Deal*, vous nous avez dit « les cartes sont fausses » ; on vous a dit « faites vos cartes » ; on a travaillé ensemble et maintenant on héberge vos données… C'est vraiment une médiation de la régulation par la donnée.

Dans le domaine des consommateurs, de la même manière, nous avons lancé « J'alerte l'Arcep » qui nous a permis de recueillir presque 100 000 signalements depuis son lancement. En mettant l'information sur la place publique (même si cela a parfois froissé les opérateurs quand on a fait des baromètres et montré qu'il y avait des hiérarchies dans leur qualité de service), on constate que les choses se corrigent et que les opérateurs prennent davantage soin des consommateurs. Cela nous permet aussi d'avoir des signaux faibles sur des choses que personne n'avait détecté et que l'on peut résoudre simplement en passant un coup de fil à l'opérateur concerné, car parfois il n'y a pas de mauvaises intentions. On a pacifié le marché, mais il y a encore évidemment de nets progrès à faire. Je reste très insatisfait de notre action sur ce que l'on appelle les appels intempestifs, le pilotage public global n'a pas fonctionné et on a mis un peu de temps à réagir collectivement. Espérons que la loi Naegelen permette maintenant de corriger le tir sur ce sujet.

Sur la neutralité du net, de la même manière, nous avons mis sur la table toutes les données pour s'assurer que cette neutralité était respectée. Nous avons travaillé à des outils avec l'application Wehe qui permettent à chacun de s'assurer qu'elle est effectivement respectée. Nous avons aussi œuvré dans une logique d'écosystème dans cette régulation par la data, pour travailler avec des outils de mesure, QOSBEE, 5GMark, nPerf, Ookla, etc. C'est nouveau, on ne le faisait pas avant, c'est-à-dire que ce n'est pas seulement l'État qui va apporter l'information, on travaille avec des acteurs qui vont amener l'information. C'est sans doute la chose dont je suis le plus fier si j'ose dire, même si c'est une œuvre collective évidemment, pendant ce mandat.

Patrick Chaize

Donc l'Arcep, partenaire des collectivités dans sa mission. Un autre partenaire InfraNum, va vous poser la deuxième question.

Étienne Dugas, Président d'InfraNum

Bonjour à tous, merci cher Patrick d'avoir accepté ce format pour le moins étonnant en ligne de se retrouver tous les trois ici à l'Avicca, félicitations pour ton nouveau mandat, et merci Sébastien de vous prêter à cet exercice.

Première question concernant les délais, vous y avez partiellement répondu dans votre propos liminaire en nous disant que vous ne vouliez pas être l'inspecteur des travaux finis, ce que je comprends bien. Je ne doute pas une seconde que Patrick demandera tout à l'heure au secrétaire d'État Cédric O quelle est sa position par rapport aux délais des AMII et des AMEL. Il y a également un sujet que vous n'avez pas abordé, c'est celui de la complétude des ZAPM et également celui des raccordables à la demande, même si nous savons qu'il s'agit d'une négociation globale. Comment tout cela s'articulerait-il ? J'ai bien compris que la décision n'était pas prise, néanmoins nous avons tous besoin, que ce soit les membres de l'Avicca ou ceux d'InfraNum, d'avoir une position globale du gouvernement et de l'Arcep sur l'ensemble de ces délais.

Sébastien Soriano

J'ai peut-être été un peu loin dans mon propos et je ne veux pas donner l'impression que l'Arcep se désintéresse des délais. Non seulement nous apportons des informations mais, même si j'invite les partenaires concernés à être plus actifs pour nous saisir, nous n'excluons pas non plus de nous saisir nous-mêmes un jour.

Pour autant, je crois qu'aujourd'hui, il y a quelque chose à démêler particulièrement en ce qui concerne le respect des engagements de la zone AMII par rapport à cette année spéciale de confinement et par rapport à cette première échéance dont il faut reconnaître qu'elle était extraordinairement ambitieuse. Il y a un point d'atterrissage à construire sur ce sujet qui concerne Orange, il faut le dire (avec SFR nous n'avons pas d'inquiétude majeure sur le respect des échéances). Je souhaite que ce soit d'abord effectivement le gouvernement qui trouve une solution. Nous pensons que le lancement par Orange d'une offre de raccordable à la demande très rapidement, dans les tout prochains mois, à l'échelle de toute la zone AMII, serait une manière très honnête de répondre à cette question. Cela soulèverait un sujet d'articulation avec la complétude, puisque nous tenons très fortement à cette obligation de complétude.

Cette obligation n'est pas un truc administratif kafkaïen ; la complétude, cela consiste à se dire que, quand on déploie un réseau sur un territoire, il ne peut pas y avoir des prises qui sont oubliées. Dans les projets publics, c'est une chose évidente, mais il est essentiel qu'on le fasse fonctionner dans le marché. Sachant que non seulement il y a des enjeux d'accès de tous au réseau, mais aussi un enjeu concurrentiel : qu'est-ce qui dit que l'opérateur ne va pas commencer par déployer le FttH là où cela l'arrange parce qu'il a perdu des parts de marché sur l'ADSL, et ensuite qu'il laisse passer du temps avant d'amener la fibre là où ce serait une

opportunité pour les autres de venir concurrencer cet opérateur ? Qu'est-ce qui nous dit que l'opérateur ne donne pas la priorité aux zones grand public et a tendance à potentiellement abandonner les zones « business » pour protéger certaines parts de marché qu'il aurait acquises dans ce secteur ? Je ne veux pas faire de procès d'intention, mais on voit bien qu'il y a des risques, y compris de marché, des risques concurrentiels importants sur cette complétude. Je veux donc vous assurer ici que nous la ferons respecter, je ne veux pas donner de publicité sur les procédures en cours, mais cette rège de la complétude doit être respectée. S'il y a une offre de raccordable à la demande qui arrive, il nous faudra potentiellement voir comment on le prend en compte. Peut-être serait-il de bon aloi que l'on puisse s'assurer que ce raccordable à la demande arrive d'abord sur les points de mutualisation (PM) les plus anciens ? Il y a une manière de faire qui peut permettre de concilier les différents objectifs à l'arrivée.

Patrick Chaize

Que pensez-vous privilégier pour le raccordement en fibre optique des sites mobiles ?

Sébastien Soriano

Sur ce sujet, nous sommes plus dans l'incitation que dans la régulation. Aujourd'hui, dans le *New Deal* mobile, on oblige les opérateurs à avoir une capacité de collecte suffisante, à bien dimensionner leur collecte pour la 4G, mais cela ne les oblige pas à le faire en fibre optique, ou en utilisant les dernières générations de faisceaux hertziens. On voit qu'il y a quand même des opérateurs qui ont une stratégie de déploiement de la fibre jusqu'aux sites mobiles, et nous y sommes évidemment très favorables. Au-delà, nous n'avons pas vraiment de levier pour forcer les opérateurs à amener systématiquement la fibre, même si on ne peut que les encourager à le faire.

Patrick Chaize

Et notamment sur les RIP ?

Sébastien Soriano

Bien sûr et, si possible effectivement, avec le maximum de mutualisation des infrastructures, mais on n'a pas de levier pour les forcer.

Étienne Dugas

Une question qui nous a toujours tenu à cœur chez InfraNum et à l'Avicca également, le marché entreprises. Lorsque vous avez pris vos fonctions en 2015, vous aviez mis le marché entreprises « en haut de la pile ». On connaît maintenant le sort de Kosc et on attend avec impatience le

résultat de vos analyses de marchés. Quelle est, à l'aune de votre mandat, votre vision sur la concurrence sur ce marché entreprises ?

Sébastien Soriano

Le marché entreprises est un peu la pierre de Sisyphe puisque cela fait un moment que l'on y travaille à l'Arcep. Il y a eu beaucoup de « faux départs » sur cette régulation. On a d'abord espéré beaucoup de la boucle locale radio, qui vous est chère sous de nouvelles générations, cher Étienne, on a espéré de la vente de l'abonnement, cela n'a pas marché… On a espéré beaucoup de choses sur le marché entreprises et cela n'a pas fonctionné. C'est un marché difficile, très frileux par rapport à la question de la qualité et il faut reconnaître que, dans ces 15 dernières années, le principal succès du marché entreprises, ce sont les RIP qui l'ont porté en amenant des réseaux de boucle optique et avec une logique de *wholesale only* (opérateur de gros non intégré) qui a permis de créer un écosystème très dynamique.

En arrivant sur ce sujet, au-delà de ce qui avait déjà été acquis, j'ai voulu passer à l'échelle supérieure, essayer d'avoir le même succès que celui obtenu sur le marché grand public en termes de concurrence sur le marché entreprises, c'est-à-dire une échelle vraiment industrielle. Cela ne veut pas dire que les opérateurs régionaux ou les petits opérateurs ne servent à rien. J'ai l'occasion très régulièrement de leur rendre hommage, ils sont importants et ils doivent continuer à exister dans le paysage. Mais si on veut apporter la fibre de masse aux TPE-PME, ce n'est pas forcément cet écosystème qui est en capacité de le faire de manière industrielle, massive. Et on sait que c'est essentiel puisque le pays est en retard sur la numérisation des PME.

Ce qu'on a voulu, c'est vraiment surfer sur l'arrivée du FttH, qui a deux immenses vertus : premièrement, il offre des économies d'échelle puisqu'il est mutualisé entre les différents marchés et, deuxièmement, il porte un écosystème concurrentiel car il amène les grands opérateurs avec lui. On a centré notre stratégie là-dessus. En plus d'amener les 4 grands acteurs sur ce marché, on a aussi voulu permettre à l'écosystème qui s'était créé notamment dans les RIP de continuer à exister et à apporter ses services via le FttH. D'où la stratégie d'un opérateur qui puisse être *wholesale only* aussi sur le FttH - et c'est l'histoire de Kosc. Par rapport à ce sujet, il y a eu beaucoup de *bad buzz* (mauvaise publicité) lié à certaines difficultés techniques qu'a rencontré Kosc, notamment du fait de la migration des accès. Je suis à la fin de mon mandat, et on se dit les choses ; je pense c'est parce que cette stratégie du FttH a chatouillé un peu tout le monde : Orange évidemment, mais aussi SFR qui est un acteur important de la BLOD, ainsi que les réseaux d'initiative publique qui ont déployé ces réseaux de fibre optique. C'est vrai qu'on a un peu dérangé tout le monde, même les petits acteurs et les acteurs régionaux qui finalement n'étaient pas mécontents de la situation d'avant. Un *bad buzz* s'est créé sans doute un peu au-delà de la réalité parce qu'on a un peu embêté le monde avec cette stratégie, mais je crois que l'on est en train de tourner la page.

Patrick Chaize et Laure de La Raudière le mentionnaient récemment, l'écosystème est en train de s'apaiser et de se solidifier, et je suis confiant dans le fait que l'on est sur la bonne trajectoire. Maintenant, il reste quand même des enjeux concurrentiels importants. Orange reste un acteur très puissant et il faudra que l'Arcep avec l'Autorité de la concurrence - je le souhaite - reste très vigilante sur les pratiques de cet acteur. On sait qu'il y a une réalité du terrain qui parfois n'est pas facile à contrôler dans une grande maison comme celle-là, et il faudra donc être très vigilant à ce que l'architecture que l'on a construite ne soit pas entravée par une réalité de terrain qui

empêche le développement de cette concurrence. C'est un sujet difficile et compliqué, mais les lignes ont quand même bougé et je suis optimiste.

Patrick Chaize

La vigilance fera donc partie de l'héritage du prochain président de l'Arcep.

Comment traiter la dépéréquation durable, s'agissant de l'exploitation des réseaux FttH entre les territoires, notamment par l'accentuation de cette dépéréquation due à la tarification des IRU ?

Sébastien Soriano

Sur ce sujet, que je sais sensible, je voudrais vous dire que nous allons avancer. J'ai pris ma plume il y a quelque temps pour exprimer aux collectivités le fait que la référence, selon nous, devait être la zone privée et qu'il fallait que les opérateurs commerciaux puissent bénéficier d'un accès en zone RIP qui soit le même que dans la zone privée. Cela, je vous le confirme comme un horizon et une vision.

Ensuite, comment se décline cette vision ? La logique du Plan France Très haut débit, c'est d'avoir amené, au moment de la conclusion des RIP, une équation économique en zone RIP équivalente à la zone privée. Pour tout ce qui concerne la tarification fixe, c'est-à-dire les cofinancements, ce que vous appelez les IRU, nous maintenons à l'Arcep la volonté d'avoir quelque chose qui soit équivalent à l'échelle nationale, de manière à garantir des conditions d'accès homogènes. Cette équivalence a été prise en compte dans la manière dont les collectivités locales sont accompagnées par le Plan France Très haut débit.

Sur les durées, de la même manière, nous avons posé un standard de 40 ans dans un règlement de différend, ces durées de notre point de vue doivent aussi pouvoir trouver à s'appliquer dans les RIP.

En revanche, nous savons qu'il y a un enjeu qui concerne les tarifs récurrents. Nous avons, avec le collège de l'Arcep, délibéré sur un possible terrain de compromis sur ce sujet, et nous allons faire circuler ces éléments dans les prochains jours, auprès de vous, Patrick, et des acteurs des collectivités locales, auprès des acteurs exploitants et adhérents d'InfraNum, et puis bien sûr auprès des opérateurs commerciaux qui sont concernés.

Ce que nous cherchons à travers ce papier, c'est à maintenir la possibilité d'une péréquation sur le marché de détail. Nous voulons que les offres commerciales, et nous pensons que c'est ce que les territoires veulent aussi, soient les mêmes à la fin. Ensuite, le deuxième élément de vision, c'est que s'il y a des surcoûts, y compris s'il y a du réinvestisement, il est normal que les opérateurs commerciaux y prennent leur part. Le dernier élément, c'est qu'il faut faire attention à ce que l'on ne soit pas en train de lâcher la bride sur des acteurs qui pourraient un peu tirer profit de la situation pour surfacturer.

Il faut que l'on arrive à réconcilier tout cela et nous allons consulter sur quelque chose qui va dans cette direction, pour permettre le cas échéant qu'il y ait des tarifs récurrents au-dessus de la zone privée, le cas échéant qu'il y ait des réinvestissements qui soient partagés avec les opérateurs privés, mais de manière proportionnée et justifiée. Nous proposerons aussi de mettre

un plafond maximum, parce que, au-delà de ce plafond, il nous semble que cela rouvre la question des solidarités qu'il faut créer à l'intérieur du Plan France Très haut débit et du déploiement de la fibre de manière générale. Il y a des solidarités importantes qui existent d'ores et déjà aujourd'hui à travers les financements du Plan France Très haut débit. Y a-t-il d'autres solidarités à inventer ? Cela fait très longtemps que l'on parle d'une micro-ponction sur les opérateurs pour que les zones denses accompagnent les zones rurales. Est-ce une voie à envisager ? Pourquoi pas, cela fait partie des choses qui appartiennent ensuite au gouvernement. Il y a certainement d'autres voies de concevoir cette solidarité, et peut-être d'ailleurs que la question ne se posera même pas. Peut-être qu'en clarifiant les règles et en posant un plafond maximum, tout le monde essayera assez naturellement de s'inscrire dans ce cadre et que l'on n'aura pas besoin de concevoir des cas exceptionnels. Peut-être que ce sont des questions qui se règleront au moment où le service universel arrivera, dans plusieurs années. Je ne veux pas non plus lancer la course à l'échalote pour inventer une nouvelle taxe. On voit bien qu'il y a forcément une limite à apporter de la contribution des opérateurs privés à ces tarifs récurrents.

Patrick Chaize

On entend donc une ouverture sur les IRU… Je souhaite revenir sur un autre point sur lequel il y a beaucoup de questionnements de la part de nos adhérents, cela concerne le mode STOC. Le Président de l'Arcep peut-il compléter son propos sur le sujet ?

Sébastien Soriano

Sur les 5 dernières années, il y a eu 16 millions de prises et 7,5 millions d'abonnements en plus à la fibre. Il y a bien un lien avec le mode STOC, car c'est cette industrialisation et cette poussée fantastique de la fibre qui ont occasionné des complexités opérationnelles. Je voudrais redire que nous avons besoin du mode STOC pour la commercialité de la fibre et qu'il faut que quelqu'un fasse la police des mauvaises pratiques. Ce que nous avons posé comme cadre de travail, sur la base des travaux d'InfraNum et des concertations que nous avons conduites avec le secteur, c'est que c'est l'opérateur d'infrastructure (OI) qui doit faire la police. Il faut donc que la chaîne des contrats se décline en ce sens. Nous avons des échanges très réguliers avec les grands acteurs de ces chaînes de contrats (Orange, SFR ou les grands opérateurs d'infrastructures) et cela avance. J'ai bon espoir qu'il y ait effectivement une déclinaison contractuelle qui donne concrètement à l'OI le pouvoir de faire la police, c'est-à-dire mettre en garde l'opérateur commercial dont les sous-traitants travailleraient mal et aller jusqu'à déréférencer ces sous-traitants. Il faut faire vivre ce dispositif et les collectivités locales joueront un rôle important dans le dialogue avec leurs partenaires privés sur le terrain pour faire respecter ces pratiques.

Étienne Dugas

Nous arrivons au terme de cet entretien. Une question sur l'avenir de l'Arcep : quels seront d'après vous les sujets les plus chauds pour votre successeur ? Je pense évidemment

notamment à l'extinction du cuivre, à l'achèvement du New Deal et bien entendu à la 5G, avec tout ce qu'elle comporte de questions au tout début de son déploiement…

Sébastien Soriano

Je ne vais pas non plus faire la feuille de route de mon ou de ma successeur·e ! En premier lieu, il est important de défendre les acquis de la régulation. En fait, le problème est que l'on s'intéresse aux politiques publiques quand elles ne marchent pas, et quand elles marchent, cela n'intéresse personne ! Il faut voir ce que l'on a réussi à construire collectivement.

Le premier enjeu est de défendre la régulation, c'est quelque chose de très important, parce que nous régulons des acteurs très puissants. Les grands opérateurs télécoms français sont des acteurs extrêmement puissants qui - et c'est normal - accèdent très largement aux grands élus de notre pays et aux médias… Ils ont des capacités financières énormes : je rappelle que le budget de communication des 4 grands opérateurs français approche un milliard d'euros par an. Il y a donc un défi de la régulation qu'il faut maintenir. C'est très important parce qu'on a tendance à considérer l'Arcep comme un « bidule technique »… Non, nous devons parfois tenir tête à des intérêts très puissants. Évidemment, on est dans une logique d'incitation, d'émulation, on est content que ce marché réussisse, mais notre objectif est de faire en sorte que ce marché bénéficie au final aux Français, et pour cela il faut maintenir cette régulation.

Je le dis car on se pose souvent la question « faut-il fusionner l'Arcep et le CSA, faut-il faire ci ou ça ? »… Toutes ces questions sont légitimes. En revanche il faut bien faire attention, dans la manière dont on les traite, à ne pas affaiblir l'autorité du régulateur. C'est très important.

Ensuite, par rapport aux enjeux d'avenir, il y a un nouveau chapitre de la régulation qui s'ouvre potentiellement, c'est la question environnementale. Le Sénat et vous-même, Patrick Chaize, avez planché à un rapport très important sur ce sujet qui alerte à la fois sur les enjeux environnementaux du numérique et fait des propositions. Je crois que, dans ces propositions, la régulation sera potentiellement une des solutions, mais c'est au pouvoir politique d'en décider. On voit bien quelle est l'ambivalence du numérique : le numérique a un impact environnemental, mais en même temps le numérique est un espace de liberté. La manière dont on bride cette liberté, le cas échéant, est une question sensible. Je pense évidemment à la limitation des forfaits internet, mais il y a d'autres questions derrière.

Et puis, le secteur du numérique est aussi positif : grâce au numérique, on peut avoir ce TRIP de l'Avicca en ligne et on s'est économisé pas mal de déplacements. On voit bien que le numérique est assez spécifique et qu'il va falloir gérer des équilibres entre l'innovation, la liberté, la responsabilité et les externalités. Selon mon expérience, la régulation peut être un endroit où l'on construit ces équilibres avec le pouvoir politique, avec le marché et les acteurs. Je pense qu'il y a là un défi important.

En ce qui concerne les chantiers plus opérationnels et concrets, je préfère vraiment ne pas entrer dans le détail et commencer à embêter mon ou ma successeur·e alors qu'il ou elle n'est même pas nommé·e. Je suis confiant dans le fait que l'Arcep, au-delà de l'identité de son président, est une autorité qui est installée dans un paysage, qui est, je l'espère, reconnue, qui sait travailler avec tout un tas d'interlocuteurs et qui a su montrer qu'on pouvait y arriver. Au-delà de la personnalité du président, il y a aussi 179 personnes à l'Arcep, je les connais bien, je sais que ce sont des personnes extrêmement engagées et dévouées. Cela va bien se passer !

Patrick Chaize

Pour conclure, vous publiez un livre qui s'appelle « Un avenir pour le service public ». Est-ce que dans le titre on peut voir un avenir pour Sébastien Soriano ? En d'autres termes, que faites-vous au 1er janvier ?

Sébastien Soriano

Je ne peux pas encore le dire ! J'espère qu'on le saura très bientôt. Ce que je peux vous dire, c'est qu'avec ce livre, j'ai voulu faire l'équivalent du film « Demain » qui montre un peu les miracles de terrain dans la conversion écologique pour montrer qu'il y a une autre manière de faire… On peut changer le monde à travers l'intelligence du terrain et j'ai voulu montrer comment l'État lui-même était le lieu d'innovations publiques extrêmement variées dans des domaines très divers : les Territoires zéro chômeurs de longue durée dans le domaine social, Action cœur de ville dans le domaine de l'aménagement du territoire, Hospitalents dans le domaine de l'hôpital, etc. Il y a beaucoup d'exemples, je ne vais pas les détailler ici, et évidemment le Plan France Très haut débit et le *New Deal* mobile font partie de ce paysage.

Il y a une autre manière de faire l'État par rapport à une vision très traditionnelle, très autoritaire ou très normative, dans laquelle l'État agit comme un partenaire. J'ai voulu appeler cela « l'État en réseau » et montrer comment, en étant une force d'entraînement et d'encapacitation, on peut répondre aux nouveaux défis - défis écologiques, numériques, nouvelles exigences démocratiques, d'égalité, etc. C'est ce que j'ai voulu illustrer dans ce livre et il est clair que les télécoms ont été une source d'inspiration. Il y a 25 ans, ce secteur était un service public de l'État monopolistique, c'était les PTT. Aujourd'hui, on a d'abord ces 4 grands acteurs industriels dont on peut être fiers et qui sont presque tous présents à l'international de manière forte, et puis on a cette mobilisation des territoires, tous ces opérateurs et tous ces acteurs qui existent. On a donc réussi la bascule d'un État très centralisé à une distribution du pouvoir. C'est ce que j'ai voulu dire dans ce livre, donner un message d'espoir par rapport au fait qu'un autre État est possible.

Patrick Chaize

Merci cher Sébastien, nous vous souhaitons bonne chance pour votre avenir que ce soit pour le service public ou pour d'autres missions. Je voudrais dire tout le plaisir que j'ai eu à pouvoir travailler avec vous, souligner votre accessibilité, ce qui est une qualité forte, votre écoute, que ce soit avec l'Avicca mais aussi dans les auditions parlementaires que j'ai pu apprécier, et votre volonté de partenariat comme vous l'avez ré exprimé tout au long de cet entretien. Je crois effectivement que c'est un gage de réussite que de pouvoir travailler en partenaires.

De façon très symbolique mais aussi très amicale, je vous remets des masques à l'effigie de l'Avicca, un badge Moodstoc qui est un symbole de nos TRIP et un petit présent du Sénat puisque c'est dans ces deux cadres que nous avons pu travailler utilement ensemble. Merci et bonne continuation !

Nous laissons la place à la table ronde suivante.